

Rechercher - consulter

Intérêt des archives : retracer l'histoire du territoire et de sa population.

Cadres de classement

Les archivistes intègrent les documents conservés dans un cadre de classement réglementaire qui fait correspondre une lettre à un thème, pour les archives de la période 1792-1982. Il a cependant été adapté à chaque commune mutualisée, en tenant compte de leurs spécificités :

Cadre de classement d'Ablon-sur-Seine



Cadre de classement d'Athis-Mons



Cadre de classement de Juvisy-sur-Orge



Cadre de classement de Paray-Vieille-Poste



Face à la croissance exponentielle des archives contemporaines et aux évolutions de l'administration, ce cadre de classement thématique a laissé place au 1^{er} janvier 1983 à une série dite continue, la série W. Un numéro est attribué à chaque nouveau versement, dans l'ordre de leur prise en charge.

Aide à la recherche

Le service des archives vous propose quelques pistes afin de préparer votre venue en salle de lecture.

Vous pouvez également contacter un archiviste, [par téléphone ou par courriel](#). Pour accéder à un type de recherche, cliquez sur le menu déroulant correspondant :

Vous retracez l'histoire de votre famille, effectuez des recherches généalogiques



Vous recherchez le plan de votre maison ou des informations sur votre propriété



Communicabilité des documents d'archives



Les archives publiques sont communicables de plein droit, à l'exception de celles protégées par les délais d'incommunicabilité prévus par le code du Patrimoine (secret industriel et commercial, secret de la vie privée, secret médical, etc.). Pour plus d'informations, vous pouvez [contacter le service des archives](#) ou consulter l'outil @docs [sur le site FranceArchives](#).





Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP748

94 398 Orly aéroport

Cedex

☎ 01 78 18 22 22